



Réunion du groupe-pays Togo

Le 08 novembre 2010 à Cités Unies France

Cette réunion a été suivie d'une réunion du comité de pilotage du Programme Concerté de « Promotion et renforcement de la coopération décentralisée franco-togolaise »

DATES A RETENIR EN 2010 ET 2011 :

- | | |
|------------------|--|
| 31 décembre | Fin du « Programme concerté de promotion et de renforcement de la coopération décentralisée franco-togolaise ».
<i>1^{er} trimestre 2011 (à confirmer) : évaluation du programme</i> |
| 31 décembre | Date limite de dépôt en ligne des dossiers pour l'appel à projets du MAEE en soutien aux actions de coopération décentralisée
<i>Informations : CUF : http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1134
MAEE: http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/article.asp?aid=539&lv=2&menuid=535</i> |
| 7-8 juillet 2011 | Forum pour la coopération internationale des collectivités territoriales, Palais des Congrès de Paris (<i>seconde édition</i>) |

Novembre 2010

Compte-rendu

Annexes : articles de presse

1. Tour de table. Introduction

Par Mme Monique Papot-Libéral, présidente du groupe-pays Togo

La présidente du groupe-pays Togo, Monique Papot-Libéral, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. et profite de l'occasion pour rendre hommage à M.Jean-Paul Accary, ancien président du comité de jumelage Renaison-Pagouda, décédé le 05 août 2010 lors d'un séjour au Togo dans la commune de Pagouda. Il est désormais remplacé par Michel Gay.

Mme Papot-Libéral annonce également que S.E.M Tchao Sotoubere, l'ambassadeur du Togo en France, a été rappelé à d'autres fonctions au Togo cet été. Il est remplacé par S.E.M Calixte Batossie Madjoulba, ancien consul général.

Un recensement devait avoir lieu au Togo du 6 au 9 novembre en vue des prochaines élections locales (cf. articles de presse en annexe). Ces élections devraient se tenir au cours du deuxième semestre de 2011.

2. Présentation du rapport actualisé de la coopération décentralisée France-Togo

Par Anne-Claire Adet¹

Anne-Claire Adet a effectué un stage de mi-juin à fin août 2010 à l'ambassade de France au Togo, sous la supervision de l'Union des Communes du Togo. Elle était chargée de l'actualisation du rapport de présentation de la coopération décentralisée franco-togolaise édité en 2008.

25 partenariats y sont recensés. Une certaine disparité des projets est à noter.

L'analyse de la coopération décentralisée franco-togolaise met en exergue la solidité des partenariats, malgré un contexte politique particulier.

Parmi les recommandations, on peut retenir:

- Le renforcement de la concertation entre acteurs togolais qui ne se connaissent pas toujours entre eux.
- La coopération avec les universités locales pour des diagnostics territoriaux (possibilités et besoin de chaque territoire.)

Plusieurs réactions ont suivi la présentation de ce rapport concernant deux remarques qui y sont mentionnées (p 34) : le faible taux de participation enregistré lors des réunions du groupe-pays Togo ; la difficulté de mettre en place des dossiers communs ont fait l'objet de plusieurs précisions.

La présidente du groupe-pays et le pôle Afrique de CUF ont précisé que la question de la fréquentation des réunions était à considérer sous plusieurs aspects :

- la taille des collectivités, l'éloignement de Paris, le budget alloué à la coopération décentralisée et mobilisable par les membres du comité de jumelage quand il y en a un, pour se déplacer à Paris.
- les calendriers des uns et des autres ne permettent pas toujours d'assister à ces réunions
- au niveau local, l'implication des élus, services ou comités de jumelage varient.

¹ Un exemplaire relié du rapport, transmis par l'Union des Communes du Togo, a été remis à chaque participant

Concernant la mise en place des dossiers en commun, Mme Papot-Libéral a insisté sur le dynamisme du réseau actuel de collectivités impliquées dans la coopération décentralisée franco-togolaise. Le programme concerté de promotion et de renforcement de la coopération décentralisée franco-togolaise en est un exemple. Une implication faible de plusieurs collectivités et comités de jumelage qui en font partie est toutefois à déplorer.

Reprenant les échanges de la réunion du 17 juin 2010 (cf. compte-rendu), la présidente du groupe-pays a proposé aux participants de définir à l'avance des thématiques qui feraient faire l'objet de réunions spécifiques en 2011, qui pourraient être organisées désormais de la manière suivante :

- Actualités
- Echanges
- Atelier thématique

3 Restitution de la 6ème édition de la Journée Nationale de la Commune Togolaise (JNCT)

Par Cyril Boutrou , Volontaire, Union des Communes du Togo

Les 20 et 21 septembre ont consacré la 6^{ème} édition de la Journée Nationale de la Commune Togolaise. Le thème retenu était : **le potentiel humain féminin dans le développement des villes de l'espace UEMOA, dans le contexte de décentralisation**. Cyril Boutrou a indiqué que cet événement avait été un succès.

Deux conventions ont été signées à cette occasion :

- Une **convention de partenariat tripartite** entre l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), l'Association des Maires du Niger (AMN) et l'Union des Communes du Togo (UCT). Elle a pour objectif de favoriser les échanges d'expérience et de mutualiser les actions de formation et de conception de projets.
- Une **convention cadre de partenariat** entre l'Union des Communes du Togo et cités Unies France. Elle a pour objectif de renforcer les liens de collaboration entre les deux structures dans leur mission de soutien aux acteurs de la coopération décentralisée France-Togo

Cyril Boutrou a ajouté que le ministre togolais de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales avait publiquement annoncé que les élections locales auraient lieu en 2011.

4 Prochaines assises franco-togolaises

Suite à la proposition faite par l'Ambassade de France en 2009, d'organiser au Togo des Assises de la coopération décentralisée, les participants ont échangé sur les éventuelles périodes de tenue de ces assises. Compte tenu des prochaines élections locales annoncées plus haut, les collectivités présentes se sont interrogées sur la pertinence de la tenue d'un tel événement avant ou après les élections.

Il a été notamment exprimé la crainte de voir ces assises instrumentalisées si elles avaient lieu avant les élections. L'ensemble des participants ont estimé plus pertinent de les organiser après les élections locales, par exemple au début de l'année 2012.

Les comités de jumelage présents ont posé la question de savoir quel serait leur statut lors de ces assises.

Sarah de Rekeneire, ancienne chargée de mission à l'Ambassade de France au Mali, a exposé le cas du Mali où, dans le cadre d'assises, une collectivité locale pouvait désigner son comité de jumelage comme maître d'ouvrage délégué.

Les entités territoriales engagées dans l'organisation des assises mobilisent leurs ressources humaines selon leur politique locale. Il conviendrait donc plus d'attendre la mise en place de nouvelles autorités locales pour s'adapter à leur politique de poursuite des partenariats.

Sarah Schönfeld et Constance Koukoui qui ont participé à l'organisation des assises franco-béninoises, Les 28 et 29 octobre derniers, ont fait un bref retour d'expérience. Elles ont rappelé l'intérêt croissant que porte la tenue d'assises de la coopération décentralisée dans différents pays. Mais elles ont aussi évoqué la difficulté d'en préserver la nature première : une rencontre entre collectivités territoriales partenaires.

Présents

Monique Papot-Libéral, présidente du groupe-pays Togo
Pascale Pavy, Adjointe au maire, Bailleul
Josette Clement, adjointe au maire, Coulon
Norbert Bealu, Délégué, Bressuire
Stéphane Mongès, directeur, Arcod
Ondine Desruelles, Directrice adjointe, Issy les Moulineaux
Michel Gay, Président du jumelage Renaison-Pagouda
Odile Gilbert, vice-présidente, Comité de jumelage Marllhes-Féouda
Cyril Boutrou, Volontaire, Union des Communes du Togo
Anne-Claire Adet, étudiante, stagiaire à l'Union des Communes du Togo sur financement Ambassade de France (mi-juin à fin août 2010)
Constance Koukoui, pôle Afrique, Cités Unies France
Sarah Schönfeld, pôle Afrique, Cités Unies France (remplaçante temporaire d'Astrid Frey)
Sarah de Rekeneire, pôle Afrique, Cités Unies France
Alexis Guyot, stagiaire pôle Afrique, Cités Unies France
Aminata Fofana, stagiaire pôle Afrique, Cités Unies France

Excusés

Abderrahim El Khantour, directeur des relations internationales, Conseil régional Champagne Ardenne
Michel Dubreuil, Secrétaire du groupe d'amitié, Groupe d'amitié de l'Assemblée Nationale
Kidyo Kpalma, Conseiller municipal, La Chapelle Chaussée
Martine Moulin, chargée de mission, Cusset
Pierrette Viennois, comité de jumelage Chauray- Bassar
Nicolas Wit, directeur général adjoint, Cités Unies France

ANNEXE 1 : L'enjeu du recensement des populations en Afrique

Que ce soit avant ou après les indépendances, le recensement est un exercice qui a toujours été perçu avec méfiance par la population. D'abord liées à la levée des taxes puis utilisées pour créer des circonscriptions administratives et électorales, les statistiques provoquent souvent des réactions violentes. Elles sont pourtant nécessaires dans le développement économique d'un pays.

Combien d'habitants y avait-il en Afrique avant que les colonisateurs y mettent le pied ? 78 millions ou 48 millions ? Et par la suite, en Afrique occidentale française, au Bechuanaland, au Congo belge ou dans le Soudan anglo-égyptien ? Difficile de le savoir: les enquêtes démographiques ou dénombremments menés par les colonisateurs sont localisés et disparates. Les comptages s'effectuent au gré des intérêts des administrateurs. Toutefois, leur régularité et surtout leur dissociation de la levée des impôts, les rendent de plus en plus fiables.

Les jeunes nations indépendantes des années 60 se sont rapidement dotées des moyens nécessaires pour organiser des recensements, avec l'appui d'organismes internationaux. Connaître le nombre de ses habitants est une première étape identitaire.

De 1960 à 1969, 28 pays ont entrepris de compter leur population. Dans les deux décennies suivantes, ils sont respectivement 41 et 42. Le rythme retombe légèrement dans les années 1990 (37) mais a repris sensiblement dans les années 2000 : 36 recensements ont eu lieu en moins de 6 ans.

Le coût d'un recensement reste élevé en Afrique comparativement aux pays occidentaux. La superficie du pays, l'état des routes, la formation des agents recenseurs et la mobilisation de véhicules pèsent sur la facture des opérations. Ainsi, le Ghana, qui arrive en deuxième position dans le classement des pays les plus peuplés d'Afrique subsaharienne, annonce-t-il un budget de 35 millions d'euros pour son comptage programmé en 2010. Le Togo qui a entrepris l'exercice fin 2008, avec une publication prévue des résultats pour mars 2011, dispose d'une enveloppe de 8 millions d'euros.

Les recensements s'accompagnent souvent d'une multitude de questions (taille des foyers, niveau d'éducation, accès à l'eau, consommation d'énergie, postes de télévision etc) et des relevés cartographiques qui prolongent les phases de dépouillement et d'analyses. Mais les questions qui sont posées, sont aussi de celles qui fâchent, provoquent des réticences de la part des citoyens recensés et ce, partout dans le monde.

Questions sensibles

L'un des objectifs d'un recensement est celui d'organiser le développement national et la répartition des subsides, mais également de remodeler des circonscriptions administratives et électorales. Associé à des questions sur l'ethnie, la religion ou le nombre de lits dans un foyer, qui relèvent d'enquêtes spécialisées, le comptage d'une population devient rapidement un exercice périlleux.

Au Nigeria, où les recensements s'accompagnent de violences depuis l'indépendance du pays (durant la colonisation, la population était sous-estimée), les mentions de religions et d'ethnie ont été supprimées lors du dernier comptage en 2006. Les accusations de manipulation des statistiques à des fins politiques n'ont cependant pas cessé.

La Côte d'Ivoire affichait en 1998 : 11, 36 millions d'Ivoiriens et 4, 47 millions de non-nationaux. Depuis l'apparition du concept d'«ivoirité», on a préféré oublier la date du dernier recensement, qui, selon la loi, doit intervenir tous les 10 ans.

Le Gabon, suspecté de gonfler systématiquement les chiffres de ses recensements, a fait quelques efforts de légitimation depuis ces dernières années. Les résultats de celui de 1970 avaient été publiés par décret présidentiel et non pas de façon indépendante par un institut de statistiques. Celui de 2003 a été revu par la Cour constitutionnelle et entériné par le Conseil des ministres. Aujourd'hui, on s'accorde sur une population de 1 520 911 de Gabonais.

Le Tchad a publié les résultats de son dernier recensement (2009), en précisant que la population du Sila et du Tibesti n'a pu qu'être estimée en raison des problèmes de sécurité dans ces régions.

Au Soudan, le recensement d'avril-mai 2009 a connu de multiples incidents. Selon l'ancien directeur de la commission, les autorités de Karthoum auraient volontairement sous-estimé le nombre de Sudistes installés au Nord du Soudan pour biaiser le nombre de votants lors du futur référendum sur la sécession du Sud-Soudan, en 2011.

Le Cameroun a effectué son dernier recensement en 2005, mais à la date d'aujourd'hui, n'a toujours pas publié ses résultats. Un silence similaire avait été observé par la Lybie pendant les années 1990. Puis, recensés en 2006, les Lybiens ont attendu trois ans pour savoir qu'ils étaient 6,4 millions.

Le Sahara occidental est aux prises depuis la fin des années 80 à un imbroglio démographique qui lui coûte son indépendance. Le Maroc occupe une partie du territoire sahraoui. Ancienne colonie espagnole, le pays a été octroyé au Maroc et à la Mauritanie au moment du retrait de l'Espagne. La Mauritanie a renoncé à sa part du territoire mais le Maroc est déterminé à annexer le pays, en dépit d'un accord obtenu en 1988 par les Nations unies qui prévoit un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui. En enregistrant ses colons comme votants, il espère s'emparer du Sahara occidental.

Source : <http://www.rfi.fr/contenu/20100115-lenjeu-recensement-populations>: 15 janvier 2010

ANNEXE 2 : Le recensement au Togo

Au Togo, 7 000 agents ont commencé à recenser la population

RFI / N. Catonne
Par [RFI](#) 7/11/2010

Le Togo a commencé depuis samedi 6 novembre 2010 le recensement général de sa population. Le dernier recensement dans ce pays remonte à 1981 et on compte sur la qualité des données recueillies pour redresser les choses.

Les agents recenseurs sillonnent le pays. Ici, dans la zone de dénombrement numéro un, dans le quartier d'Amoutivé, nous avons rencontré quelques agents recenseurs à l'œuvre : « *Je suis agent recenseur et je suis là pour vous recenser. S'il vous plaît, êtes-vous le chef du ménage ?* ». « *Nous ne sommes que quatre dans la maison. Il y a trois femmes et puis un homme* », répond l'habitante.

ANNEXE 3 : Campagne sanitaire en faveur des victimes des inondations

Lomé (CICR) – La Croix-Rouge Togolaise (CRT), avec le soutien du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), lance une campagne d'éducation sanitaire et d'autres actions en faveur de plus de 200'000 personnes sinistrées suite aux récentes inondations dans le sud-est du Togo et dans les quartiers périphériques de la capitale Lomé.

"Après de grandes inondations, il est crucial de réduire les risques pathogènes par des mesures d'hygiène renforcées," explique Jacques Maradan, coordinateur du programme eau et assainissement de la délégation régionale du CICR à Abidjan.

Une centaine de volontaires de la CRT formés en santé communautaire effectuent du porte-à-porte dans les neuf quartiers les plus inondés de la banlieue est de Lomé, pour expliquer l'importance du lavage des mains et du traitement de l'eau de boisson à domicile avec de l'eau de javel ou des pastilles de chlore. D'autres sensibilisent les victimes dans trois stands situés dans des zones qui abritent environ 200'000 personnes affectées.

La CRT va également distribuer des articles ménagers à environ 5000 personnes dans douze localités du sud-est du pays parmi les plus touchées par les récentes inondations. Afin de les aider à faire face à la situation, la Croix-Rouge leur distribue seaux, savons, nattes, pagnes, kits d'hygiène féminine, kits de cuisine, bâches et moustiquaires.

Source : Croix-rouge / Togo ,Publié le vendredi 12 novembre 2010